

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Mercredi 1 Octobre 2025, à 19h30 **au bureau municipal situé au 2 Rue de l'école** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent</u> :	Michel Rivard	(01)
	Régis Audet	(04)
	Dominik Michaud	(05)
	Johanne Rheault	(06)
<u>Absent:</u>	Yvan Proulx	(02)
	François Binet	(03)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

096-10-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Rivard et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2025**
- 3. **FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
 - 3.2. Dépôt des états comparatifs
- 4. **TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
- 5. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. Garderie en milieu municipal
 - 5.2. Maison des jeunes l'élan
- 6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. NORTECH –Solution MSP
 - 6.2. Entente intermunicipale – Entretien Hivernal d'une partie du chemin roulé à Trécesson
- 7. **SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 8. **VARIA**
- 9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

097-10-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 Septembre 2025 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Michel Rivard
Secondé par : Dominik Michaud
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 8 Septembre 2025 soit accepté tel que rédigé.

098-10-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :
Comptes payés par paiement direct pour un total de 76 285.70\$
Comptes à payer avec les chèques # 131 à 147 pour un total de 255 428.39\$

Il est proposé par : Dominik Michaud
Secondé par : Johanne Rheault
Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIF

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les états comparatifs d'Octobre 2024 à Septembre 2025.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le maire était absent lors de la séance.

099-10-2025

GARDERIE EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité désire mettre a la disposition un local au centre communautaire afin de permettre de démarrer un service de garde en communauté au sein de la municipalité;

ATTENDU QU'IL y a possibilité de financement allant jusqu'à 10 000\$ pour les améliorations physiques au local;

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Johanne Rheault

Et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER madame Nathalie Desgagné, Agente de développement de la Municipalité, à agir pour et au nom de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière pour l'amélioration physique au local.

QUE la municipalité appui la demande.

100-10-2025

MAISON DES JEUNES L'ÉLAN

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Dominik Michaud

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité ne renouvelle pas l'entente avec la maison des jeunes l'élan.

101-10-2025

NORTECH – SOLUTION MSP

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une proposition de Nortech afin d'assurer une sécurité informatique.

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Johanne Rheault

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité accepte la solution MSP de Nortech au coût de 865\$/ mois.

102-10-2025

ENTENTE INTERMUNICIPALE– ENTRETIEN HIVERNAL D'UNE PARTIE DU CHEMIN ROULIER À TRÉCESSON

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a diminué la charge maximale du pont sur le chemin Roulrier à Trécesson;

CONSIDÉRANT QUE la machinerie hivernale pour l'entretien des chemins dépasse la charge nouvellement permise;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Trécesson a déposé une demande à la municipalité pour l'entretien de 1 kilomètre du chemin roulrier (à partir de la virée jusqu'au pont)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Trécesson doit entretenir la virée et le pont;

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Dominik Michaud

Et résolu à l'unanimité;

DE CONCLURE une entente à long terme avec la Municipalité de Trécesson pour l'entretien hivernal de 1 kilomètre dans le chemin Roulrier au coût de base de 4500.00\$ / km, le tout conditionnel à ce que la municipalité ait le personnel nécessaire pour effectuer ces travaux et le droit l'ajustement du prix au besoin.

D'AUTORISER la directrice générale de la Municipalité, à signer pour et au nom de la municipalité tout document se référant à cet effet.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

Les conseillers font un suivi de leurs dossiers en cours

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 1

103-10-2025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h18.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault , maire

Sandra Boutin, Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.